



PROJET PEDAGOGIQUE

De Septembre 2020 à Août 2021



01/09/2020

SOMMAIRE

1° GESTIONNAIRE ET LOCAUX	3
a. Lieux d'accueils.....	3
b. Présentation et historique d'Alfa3a	4
2° INTRODUCTION ET PRESENTATION DES ACTIVITES	6
a. L'accueil collectif de mineurs.....	6
b. Les différents fonctionnements de l'accueil de loisirs et les tarifs.....	6
3° LES OBJECTIFS EDUCATIFS	9
a. Les valeurs défendues par Alfa3a	9
4° LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	10
a. La journée type.....	10
b. Les objectifs pédagogiques, opérationnels et les moyens.....	11
c. Le règlement intérieur des enfants.....	15
5° L'EQUIPE D'ENCADREMENT	17
a. L'équipe de direction.....	17
b. Les intervenants professionnels.....	17
c. L'équipe d'animation	17
6° LES PARTENAIRES	22
a. La municipalité.....	22
b. Les familles	22
c. Les écoles.....	22
d. Le pôle petite enfance.....	22
e. Les associations.....	23
f. La médiathèque.....	23
g. La Caisse d'Allocation Familiale	23
7° L'EVALUATION DU PROJET :	24
a. Les objectifs.....	24
b. L'équipe d'animation	25
c. Les partenariats	26

1° GESTIONNAIRE ET LOCAUX

a. Lieux d'accueils

Nous disposons de trois lieux d'accueil différents

Accueil de loisirs de Sain Bel

465 route du fiatet

69 210 Sain Bel

06 75 76 90 75

Ecole Maternelle

(Accueil périscolaire matin)

69 210 Sain Bel

Ecole Cottin

(Accueil temps méridien)

69 210 Sain Bel

b. Présentation et historique d'Alfa3a

Alfa3a est une association loi 1901. Elle est administrée par une assemblée générale constituée de représentants des collectivités sous convention avec l'association (membres de droit), des principaux organismes partenaires de l'action sociale d'Alfa3a (membres associés) et de personnes qui souhaitent œuvrer volontairement pour l'association (membres actifs).

Alfa3a agit en qualité de conseiller ou gestionnaire de service auprès des collectivités locales publiques ou privées, des particuliers et des entreprises, dans le champ de l'action sociale et culturelle.

Alfa3a intervient en matière de :

- Logement
- Accompagnement social
- Insertion et prévention
- Santé
- Orientation professionnelle
- Formation
- Animation
- Accueil de la petite enfance.

Alfa3a a été créée en 1971 à l'initiative de décideurs économiques et d'élus locaux animés, entre autre, du désir de lutter contre l'exclusion des plus démunis.

Les années 1970

L'association est créée pour prendre en gestion des établissements conçus dans le cadre d'un plan départemental de résorption de l'habitat insalubre.

Les années 70 sont marquées par la construction et l'ouverture d'une douzaine de foyers et d'une dizaine de cités familiales dans le département de l'Ain.

En parallèle, sont déployées des actions d'insertion sociale en matière de santé, formation, animation, protection maternelle et infantile, économie sociale et familiale, appui aux démarches administratives.

Les années 1980

Au cours des années 80, l'association s'est structurée pour proposer son savoir-faire en matière d'action sociale et d'animation aux collectivités locales de l'Ain mais aussi du Rhône. L'association a également expérimenté de nouveaux secteurs d'activité tels que l'emploi vocationnel pour favoriser l'insertion professionnelle de publics en difficulté et l'accueil de personnes âgées.

Les années 1990

Durant cette décennie, ALATFA poursuit son développement dans l'Ain, le Rhône, la Saône et Loire et la Haute-Savoie.

De nouvelles initiatives se développent telles que : le Centre du Volontariat des Pays de l'Ain (CVPA) et la Maison de l'information sur la formation et l'emploi (MIFE) à Bourg en Bresse, le journal du social dans l'Ain Interaction, l'association Ain'Pact, sous l'égide du réseau départemental d'accueil.

Les années 2000

En ce début de décennie, l'association renforce ses actions destinées au public demandeur d'asile et réfugiés. Les équipements petite enfance se multiplient.

Au 1er janvier 2003, l'association ALATFA devient Alfa3a « Association pour le Logement, la Formation et l'Animation - Accueillir, Associer, Accompagner » pour adapter ses statuts et sa dénomination à sa nouvelle dimension. Forte de cette nouvelle identité, l'association étend ses actions d'animation de la jeunesse ; deux centres sociaux en Isère, un BIJ et une maison des étudiants à Bourg. L'association est aussi sollicitée pour soutenir des organismes en difficulté et maintenir des actions sociales. Le programme de transformation des foyers en résidences sociales se poursuit et la première maison relais est ouverte dans le Pays de Gex.

Diversification des mesures envers les publics en réinsertion sociale (chantier RIRE : Réussir l'Insertion en Riant Ensemble).

Les années 2010

Les effets de la crise économique se font sentir et les publics fragiles vivent dans des situations de plus en plus précaires. L'association développe et diversifie son offre de logements sociaux voire très sociaux dans l'Ain (maisons relais Oyonnax, Ambérieu en Bugey, logements PLAI, Intermédiation locative).

L'élargissement du territoire d'action d'Alfa3a se poursuit. Après la Loire (chantier d'insertion, petite enfance), l'Isère (accueils de loisirs), l'association s'implante dans le Doubs avec une première structure petite enfance.

2° INTRODUCTION ET PRESENTATION DES ACTIVITES

a. L'accueil collectif de mineurs

Complémentaire à la famille et l'école, l'accueil de loisirs est un acteur éducatif permettant à l'enfant de construire sa personnalité et de devenir acteur dans la collectivité.

Lieu de socialisation, l'ALSH répond à des tâches conséquentes : celle de l'épanouissement et de l'enrichissement personnel de chaque enfant. Ce dernier doit trouver dans notre structure d'accueil : un cadre, des repères, des valeurs communes partagées.

On se doit également de proposer des activités ludiques avec un intérêt éducatif mais également proposer des temps où l'enfant se retrouve avec lui-même sans lui imposer quoi que ce soit, d'où l'importance des temps libres.

b. Les différents fonctionnements de l'accueil de loisirs et les tarifs

Le fonctionnement du Centre est diversifié. Sont exclues les cours et apprentissages particuliers.

Le fonctionnement :

Le PERISCOLAIRE DU MATIN :

Possibilité d'accueil les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 à l'école maternelle. Il vous suffit de déposer vos enfants dans la salle prévue à cet effet, ils seront encadrés par les ATSEM.

Le TEMPS MERIDIEN :

Les enfants inscrits à la cantine scolaire participeront aux activités mises en place par l'équipe d'animation durant le temps libre.

Le PERISCOLAIRE DU SOIR :

Possibilité d'accueil les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30 à l'accueil de loisirs. Les enfants sont encadrés par une équipe d'animateurs-trices qui récupèrent vos enfants à la sortie de l'école.

L'ACCUEIL DU MERCREDI :

Possibilité d'accueil les mercredis de 7h30 à 18h30 dans les locaux de l'accueil de loisirs. Les enfants sont encadrés par une équipe d'animateurs-trices.

Vous devez déposer vos enfants directement à l'accueil de loisirs et venir les récupérer au même endroit.

Possibilité d'inscrire votre enfant en demi-journée avec ou sans repas ou à la journée complète avec ou sans repas.

L'ACCUEIL DES VACANCES :

Possibilité d'accueil les vacances scolaires de 7h45 à 18h30 dans les locaux de l'accueil de loisirs. Les enfants sont encadrés par une équipe d'animateurs-trices.

Possibilité d'inscrire votre enfant en demi-journée avec ou sans repas ou à la journée complète avec ou sans repas suivant les horaires indiqués dans le règlement intérieur.

LA PAUSE CARTABLE :

Possibilité d'être aidé dans son travail scolaire les lundis, mardis et jeudis et vendredis de 17h00 à 17h30 dans les locaux du centre. Les enfants sont accompagnés par une à deux animatrices.

LES MODALITES DE FERMETURE :

Nous sommes fermés la dernière semaine de juillet et les trois premières semaines du mois d'Août ainsi que la deuxième semaine des vacances scolaires de décembre. Ceci peut être susceptible de changer en fonction des demandes des familles et du calendrier scolaire.

Les tarifs :

FRAIS DE DOSSIER :

Le coût des frais de dossier d'inscription est dégressif en fonction du nombre d'enfant. A partir de quatre enfants et plus, le montant est plafonné à 20€. Les frais de dossier sont valables pour une année scolaire.

Les tarifs ne varient pas selon les différents régimes.

Le montant varie selon le nombre d'enfants confiés à l'établissement :

- 10€/enfant/an
- 15€/an pour 2 enfants en garde
- 18€/an pour 3
- 20€/an pour 4 enfants et plus

TARIFS HORAIRE :

Tarifs pour l'accueil du mercredi (4-11 ans)		
Quotient Familial	Tarif Horaire	Prix du repas
QF de 0 à 463	0.52€	4.55€
QF de 464 à 640	0.80€	4.55€
QF de 641 à 842	0.93€	4.55€
QF de 843 à 1083	1.05€	4.55€
QF de 1084 à 1199	1.17€	4.55€
QF 1200 et plus	1.32€	4.55€

Tarifs pour l'accueil des vacances (4-11 ans)		
Quotient Familial	Tarif Horaire	Prix du repas
QF de 0 à 463	0.52€	4.55€
QF de 464 à 640	0.88€	4.55€
QF de 641 à 842	1.12€	4.55€
QF de 843 à 1083	1.35€	4.55€
QF de 1084 à 1199	1.58€	4.55€
QF 1200 et plus	1.70€	4.55€

Tarifs pour le Périscolaire (3-11 ans)	
Quotient Familial	Tarif à L'heure 7h30 à 8h30, 16h30 à 18h30
QF 400€ ou moins	0.90 €
QF de 401 à 600€	1.00 €
QF 601 et plus	1.10 €

3° LES OBJECTIFS EDUCATIFS

a. Les valeurs défendues par Alfa3a

Les objectifs éducatifs désignent l'ensemble des capacités que l'éducation a pour fonction de développer chez les enfants et/ou les jeunes adultes : des attitudes et des comportements (savoir-être), des compétences (savoir-faire), des connaissances (savoir).

L'accueil de loisirs revendique clairement une dimension éducative, au côté de la famille, premier lieu d'éducation de l'enfant, et de l'école, lieu de transmission des savoirs. Les outils pédagogiques de l'animation utilisent les loisirs et la vie de groupe pour en faire des supports éducatifs à part entière au service du « savoir-être » et du vivre ensemble.

Les objectifs éducatifs du projet Alfa3A s'appuient sur la convention internationale des droits de l'enfant (traité international adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989).

Ils sont définis à travers trois grands axes :

- 1. Favoriser l'épanouissement de l'enfant*
- 2. Participer à l'apprentissage de la vie collective*
- 3. Développer des valeurs individuelles et sociales*

Les projets pédagogiques des centres Alfa3a s'attachent à développer le « savoir-être » et sont élaborés en favorisant :

- **L'épanouissement de l'enfant / du jeune :**

Favoriser la prise de conscience de sa propre capacité de création, d'organisation et d'expression.

Développer sa curiosité et son ouverture sur le monde extérieur, diversifier ses centres d'intérêts.

Proposer un programme d'activités varié afin que chaque participant puisse être valorisé et ainsi trouver sa place dans le groupe.

Favoriser l'autonomie et la confiance en soi.

Offrir une possibilité de choix entre des activités culturelles, sportives, artistiques, ludiques et scientifiques.

Avoir une attention particulière au rythme de l'enfant, lui aménager des temps libres au cours de la journée.

- **L'apprentissage de la vie sociale :**

Permettre les échanges pendant les activités, mais également pendant les temps de vie quotidienne (repas, rangement, etc.).

Veiller au respect des règles de vie.

Organiser des activités communes aux différentes tranches d'âge.

Promouvoir la vie citoyenne.

- **La transmission des règles du « savoir-être » :**

Développer le respect d'autrui (en commençant par soi-même), des biens publics ou personnels et de l'environnement en général.

Sensibiliser au partage, à la solidarité, et à l'attention à l'autre.

Favoriser le sens de l'effort, le dépassement de soi et le goût des choses bien faites.

Avoir une approche constructive des différences culturelles, physiques et sociologiques.

Repérer et prévenir toutes formes d'exclusion (violence, addiction, etc.).

4° LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

a. La journée type

<i>7h30 à 9h30</i>	<i>ACCUEIL</i>
<i>9h30 à 11h30</i>	<i>ACTIVITE</i>
<i>11h30 à 12h</i>	<i>TEMPS CALME et LAVAGE DES MAINS</i>
<i>12h à 13h15</i>	<i>REPAS</i>
<i>13h15 à 14h15</i>	<i>TEMPS CALME et PAUSE DES ANIMATEURS</i>
<i>14h15 à 16h</i>	<i>ACTIVITE</i>
<i>16h à 16h30</i>	<i>GOUTER</i>
<i>16h30 à 18h30</i>	<i>PETITS JEUX ET ACCUEIL</i>

Il s'agit bien de la journée type pour la journée du mercredi en période scolaire. Celle des vacances scolaires débute à partir de 7h45 pour le temps d'accueil du matin.

b. Les objectifs pédagogiques, **opérationnels** et les moyens

DONNER UN SENS LUDIQUE ET EDUCATIF A L'ACCUEIL DE LOISIRS				
Offrir une PROGRAMMATION riche, originale et culturelle	Déterminer en amont des OBJECTIFS précis pour chaque activité	EVEILLER les esprits par l'intermédiaire de divers jeux	Faire DECOUVRIR des lieux et pratiques nouvelles	SENSIBILISER l'enfant à chaque début d'activité
Comment ? En variant la nature des activités, soutenir et permettre la pratique d'activités artistiques, sportives et culturelles... En innovant ! En proposant une thématique pour chaque période afin de donner un sens et une continuité dans un projet...	Comment ? Proposer des temps de préparation et d'échange permettant à l'animateur de cerner les diverses finalités de l'activité... Proposer des outils tels que la fiche de route.	Comment ? Par l'intermédiaire de divers jeux favorisant les activités langagières, motrices, cognitives (memory, dominos, parcours, écoute...). Permettre à l'enfant d'apprendre tout en s'amusant !	Comment ? Innover, proposer des nouvelles techniques artistiques, de nouveaux lieux à découvrir... Faire appel à des intervenants extérieurs spécialisés dans un domaine précis	Comment ? Susciter la curiosité et l'envie chez l'enfant en prenant le temps à chaque début de présenter et d'expliquer le déroulement de l'activité (à l'aide d'une narration, jeux de rôles...)

OFFRIR UN ENVIRONNEMENT SECURISE ET CONVIVIAL

<p>Faire du centre un LIEU SECURISÉ et CONFORTABLE</p>	<p>Savoir ACCUEILLIR l'enfant et créer une bonne AMBIANCE dans le groupe</p>	<p>Etablir un climat de CONFIANCE</p>	<p>Poser un CADRE avec les enfants afin de garantir son BIEN ETRE à l'accueil de loisirs</p>	<p>Construire des REPERES afin de rassurer l'enfant</p>
<p>Comment ? En veillant à l'application des normes législatives, étant vigilant aux divers dangers. En décorant le centre, en construisant des repères spatiaux avec les enfants (coins).</p>	<p>Comment ? Savoir accueillir l'enfant (sourire, politesse...), jouer et proposer des jeux aux enfants, tisser le dialogue, s'intéresser aux enfants</p>	<p>Comment ? L'animateur-trice doit faire la première approche (faciliter le contact), être disponible, à l'écoute des demandes et besoins des enfants</p>	<p>Comment ? Instaurer avec les enfants des règles de vie, leur faire comprendre que ces règles assurent leur sécurité</p>	<p>Comment ? Ritualisation temporelle de la journée (accueil, activité, temps calme, goûter...), Organisation spatiale (mise en place de coins ludiques).</p>

REPENDRE AUX SINGULARITES ET AUX SPECIFICITES DE L'ENFANT

<p>Être vigilant à ses différents BESOINS</p>	<p>Favoriser l'AUTONOMIE et le RESPONSABILISER</p>	<p>VALORISER l'enfant dans ses actes et progrès</p>	<p>Respecter son RYTHME</p>
<p>Comment ? Répondre aux besoins physiologiques (alimentation, hygiène, repos, sommeil...), aux besoins affectifs (poser un cadre sécurisé, apporter soin et attention à l'enfant), aux besoins intellectuels (faire découvrir et comprendre le monde, développer les capacités sensori-motrices et cognitives).</p>	<p>Comment ? « L'aider à faire seul » (Montessori) Lui Définir un rôle, lui confier une tâche, l'accompagner au départ pour le laisser finir seul, instaurer des temps libres ou l'enfant a le choix de jouer, lire, dessiner...</p>	<p>Comment ? Soutenir et donner de l'importance à l'enfant dans son attitude et/ou sa production, exploiter les connaissances et compétences de l'enfant</p>	<p>Comment ? Prendre en compte l'âge des enfants. Mettre en place des temps d'animation en fonction de la dynamique de groupe (temps calme (chansons, histoires avant le goûter avant l'heure des parents) et en parallèle veiller au besoin individuel de chaque enfant.</p>

L'ENFANT DANS LE COLLECTIF : PROMOUVOIR LE VIVRE ENSEMBLE

Favoriser l'esprit de GROUPE et la MIXITÉ	Vivre avec des RÈGLES	Véhiculer des VALEURS par des temps communs et par les jeux COLLECTIFS	Apprendre à COMMUNIQUER : Rendre l'enfant ACTEUR
<p>Comment ? Insister sur la notion de partage (des lieux, des outils, des compétences, des découvertes...).</p> <p>Mettre en place des jeux collectifs, favoriser la mixité en tout genre (sexe, origines culturelles, handicap...) en vue d'accepter les différences</p>	<p>Comment ? Construction des règles de vie avec les enfants. Faire prendre conscience que l'enfant a des droits et des devoirs et que les règles instaurées sont là pour veiller au bon déroulement et répondre au bien-être de l'enfant.</p>	<p>Comment ? Favoriser les solidarités, le respect et l'entraide. Mélanger les équipes, « casser les effets de groupes », apprendre à gagner en coopérant, élaborer des stratégies collectives, et apprendre à perdre...</p>	<p>Comment ? Instaurer des temps d'échange : permettre à l'enfant de dialoguer, débattre, échanger avec ses camarades dans le respect et l'écoute, aider l'enfant à prendre la parole même si son avis est minoritaire, proposer une boîte à idées où les enfants peuvent faire part de demandes ou de suggestions, faire un bilan après chaque activité</p>

Nous proposons des séjours de vacances ou des séjours courts répondant aux objectifs cités précédemment :

En juillet :

Un séjour de vacances pour les enfants âgés entre 7 et 11 ans

Un séjour court pour les enfants âgés entre 5 et 7 ans

En février :

Un séjour de vacances pour les enfants âgés entre 7 et 11 ans

Réflexion avec les familles

Un travail de réflexion va être proposé aux familles dont nous accueillons les enfants afin d'entendre leurs remarques et réflexions dans le cadre du renouvellement du projet pédagogique 2020-2021. Ce temps permettra également de présenter l'équipe.

Les propos des familles seront intégrés au projet pédagogique de l'année prochaine. Par ailleurs, nous allons faire deux à trois rencontres cette année scolaire, pour élaborer le projet de l'année 2021-2022.

En terme quantitatif :

- Une proposition aux familles adhérentes sera faite par mail et de vive voix.
- Trois animatrices et le directeur
- Proposer aux élues (référentes des écoles maternelles, primaires et accueil de loisirs)

En terme qualitatif :

Nous avons choisis la méthode du méta-plan à partir de ces trois questions :

- A quoi sert le centre ?
- Quel rôle peut et doit avoir le centre ?
- Que veut-on transmettre aux enfants ?

Les familles devront écrire une idée sur un post-it, qui nous permettra de rassembler les idées en grand groupe. Cette méthode permettra à tout le monde de s'exprimer puisqu'elle passe par l'écriture personnel.

Les points ressortis amèneront une évolution du prochain projet pédagogique.

L'Activité

Quelle soit créative, sportive, culturelle, l'activité ponctue les journées et prend tout son sens à l'accueil de loisirs. Derrière toute activité, se cache des objectifs précis à atteindre regroupant trois dimensions chez l'enfant : un savoir (habiletés cognitives), un savoir-être (sa posture individuelle dans le collectif) et un savoir-faire (aptitudes motrices). Elle se doit d'être réfléchie c'est pourquoi nous attachons de l'importance à la phase « Sensibilisation et Découverte » mais aussi au *Déroulement*, au *Rangement* et au *Bilan* avec les enfants. Toutefois, l'activité proposée à l'accueil de loisirs ne doit pas être mis en place pour « occuper » l'enfant. L'enfant n'est pas forcé d'y participer et parfois il est préférable de laisser le choix aux enfants ou d'accompagner les enfants dans leur autonomie.

L'accueil des Maternelles

Les maternelles accueillies au centre de loisirs sont âgées de 4 à 6 ans et doivent être scolarisées. Les besoins et les rythmes chez l'enfant sont différents selon les âges. La petite enfance nécessite une attention particulière. L'accueil de loisirs doit proposer un environnement confortable et sécurisé. Un aménagement spatial de la salle (coins lecture, dinette...) permet de construire des repères chez l'enfant. De même, ritualiser la journée par des moments clés (activité, sieste, goûter, chansons & comptines, temps libre, bilan, histoire contée...) collabore à cette construction de repères favorisant la sécurité affective de l'enfant. Parallèlement, les missions de l'accueil de loisirs sont d'accompagner l'enfant à la socialisation, à l'assimilation des règles collectives et à son hygiène de vie.

c. Le règlement intérieur des enfants

L'importance du Respect des règles de Vie en Collectivité :

Les règles de vie à l'accueil de loisirs sont construites avec les enfants. Il est important de leur faire prendre conscience qu'elles sont garantes de leur sécurité. Le principe du « Respect » est le point de départ de l'élaboration de ce cadre. L'équipe d'animation veille à ce que le règlement soit conforme aux objectifs et aux valeurs définies dans le projet pédagogique. Pour les plus grands, l'équipe sensibilise les enfants aux notions de « droits et devoirs » en collectivité. Si un enfant déroge à une des règles, l'animateur-trice veille à ne pas le punir mais demande à l'enfant de se référer au règlement afin de lui faire comprendre son acte d'où l'importance que dans chaque salle il soit affiché.

Le Centre t'accueille pour que tu puisses passer de merveilleux temps de loisirs et que tu en repartes avec pleins de bons souvenirs..... Pour que tout se passe bien voici quelques règles à bien respecter chaque fois que tu viens nous rendre visite afin que chacun des enfants au centre puisse bien profiter de leur journée...

– LA REGLE DES 3R :

Respecter ses camarades : c'est partager, prêter, s'écouter, discuter afin d'éviter tout conflit. Il faut savoir également être tolérant : comprendre et admettre les différences culturelles et/ou religieuses. Se moquer, se battre ou insulter c'est NE PAS RESPECTER.

Respecter son animateur-trice c'est l'écouter quand il dit quelque chose. L'animateur-trice est là pour veiller à ta sécurité et au fait que tu vives pleinement tes loisirs au Centre. Il ne faut pas considérer l'animateur-trice comme un copain mais comme un adulte.

Respecter le matériel c'est ne pas abîmer les objets, le mobilier du centre de loisirs, utiliser les divers jeux et outils en faisant attention à ne pas les casser. Ranger quand on a fini.

Au Centre de Loisirs, on essaye tous d'être poli. Tout le monde apprécie quand on entend un : bonjour, au revoir, s'il te plaît, merci...

- + Tu peux courir dans l'espace extérieur, au gymnase ou lors d'un jeu mené par un animateur-trice dans le centre. Mais tu ne dois pas courir dans les salles car un accident peut vite arriver...
- + Crier ne sert à rien, parler calmement est amplement suffisant.
- + Il est important que tu demandes la permission et que tu informes les animateurs-trices à chaque fois que tu souhaites quitter la salle pour aller te laver les mains, boire, aller aux toilettes ou chercher quelconque objet.
- + Pour éviter d'attraper des microbes, il est important de bien se laver les mains surtout avant le goûter et les repas.
- + On participe tous, chacun à son tour, à la distribution du goûter. Attendre que tout le groupe soit servi pour manger.
- + Ne pas mentir, dire toujours la vérité même si une bêtise a été commise. L'animateur-trice aime la franchise et peut se montrer plus indulgent si l'enfant est honnête.
- + L'enfant doit faire attention à ses affaires car l'accueil de loisirs n'est pas responsable si tu perds quelconque objet à toi. Il est donc préférable, par exemple, de ne pas ramener des jouets de la maison.

LORSQUE L'ON SORT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS, POUR QUE TA SECURITE SOIT ASSUREE :

Lors des trajets à pieds, tu dois être en rang avec un camarade, suivre le groupe (éviter qu'il y ait des trous dans le rang) et bien rester sur le trottoir.

Il est interdit de marcher sur la route.

ATTENTION : L'enfant ne doit jamais pas dépasser l'animateur-trice chef de rang.

S'il a besoin d'aide, l'enfant demande à l'animateur-trice de l'accompagner pour aller aux toilettes, boire, se laver les mains.

SORTIE BAIGNADE (piscine, lac...):

Avant d'aller dans l'eau, tu dois attendre que tous tes camarades soient prêts et attendre l'accord de l'animateur-trice.

Il est strictement interdit de plonger, de couler ses camarades.

Eviter d'éclabousser les copains ou copines qui n'apprécient pas.

Dans les vestiaires, le calme est recommandé. Il n'est pas nécessaire de crier. Il est important de grouper et ranger correctement ses affaires, et de ne pas les mélanger avec celles des autres camarades. Si tu as besoin d'aide pour t'habiller, n'hésite pas à demander à tes animateurs-trices !

Tu aimerais proposer une autre règle à respecter ? Propose-la à l'ensemble du groupe pour en discuter ;-)

5° L'EQUIPE D'ENCADREMENT

a. L'équipe de direction

M. BOUVIER Jérôme, responsable de l'accueil de loisirs

MME. GABORIT Cécile, responsable adjointe de l'accueil de loisirs

L'équipe de direction a pour mission, compte-tenu des directives de l'Association, de son projet éducatif et des organismes financiers de tutelle, d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confiée, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de gardes des familles.

Il travaille étroitement avec les partenaires directs.

Il est le principal interlocuteur, flexible, il prend les décisions.

Il dirige l'équipe d'animation, Il gère les questions d'organisation, d'activités, de planning.

Il est garant du respect du projet pédagogique, de la législation.

Il forme les animateurs-trices stagiaires par des grilles d'évaluation et des comptes rendus.

Il s'assure du respect du principe de neutralité philosophique, syndicale, politique et religieuse au sein de l'ALSH.

b. Les intervenants professionnels

Pour l'animation des mercredis ou vacances scolaires, nous faisons appel à des intervenants professionnels ayant des compétences techniques particulières. Cela favorise la découverte et l'éveil des enfants.

c. L'équipe d'animation

Périscolaire 16h30 à 18h30				
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Accueil de loisirs 465 route du fiatet 69210 Sain Bel	Salomé B Prescilia G Jerome B	Salomé B Prescilia G Jerome B	Salomé B Prescilia G Cécile G	Salomé B Prescilia G Cécile G
Périscolaire 07h30 à 08h30				
Ecole maternelle	Amalia Nancy Valérie	Amalia Nancy Valérie	Amalia Nancy Valérie	Amalia Nancy Valérie

Mercredi 7h30 à 18h30	
Accueil de loisirs 465 route du fiatet 69210 Sain Bel	Cécile G Jérôme B

Vacances scolaires	
Accueil de loisirs 465 route du fiatet 69210 Sain Bel	Cécile G Jerome B Prescilia G + embauche d'animateur

Attention : L'équipe peut varier en fonction des absences, congés payés, surcroit d'activité ou modification interne d'organisation.

La charte du bome animateur-trice :

- Etre un modèle pour les enfants, être responsable de ses actes et de ses paroles :

Cela implique de dire « S'il te plait » lorsque l'on demande quelque chose à l'enfant et de le « Remercier » une fois que cela est fait. Lors du premier contact, penser au « Bonjour » et « Au revoir » en fin de journée. Bien entendu, les « gros mots » sont prohibés.

- Etre souriant et accueillant, valoriser l'enfant et lui donner de l'importance :
Comme toutes personnes adultes, un enfant se sentira plus à l'aise lorsque son interlocuteur est souriant et il vous le rendra bien. Valoriser l'enfant est important pour son développement, l'enfant ne grandit que lorsqu'il apprend de ses erreurs mais également quand il est encouragé.

- Etre respectueux de la loi et connaître le nombre d'enfants accueillis :
Il s'agit là de respecter la sécurité physique de l'enfant. Il est important de connaître le nombre d'enfants inscrits avec vous et de les compter régulièrement lors des sorties ou pour les accueils périscolaires.

- Etre un représentant de l'accueil de loisirs :
L'animateur-trice défend et met en pratique les objectifs éducatifs et pédagogiques. Il-elle est le reflet de l'image de l'accueil de loisirs. Il est donc important que son comportement soit irréprochable.

- Etre un moteur pour le groupe :

L'animateur-trice gère le groupe en lui donnant vie, il-elle est force de proposition, imaginaire et créatif-ive. Il-elle s'assure du bon fonctionnement du groupe et fait respecter le règlement des enfants.

Le rôle de l'animateur-trice suivant les différents temps d'une journée type :

ACCUEIL :

Les temps d'accueils permettent de :

- Prendre les informations nécessaires concernant les enfants

Par exemple le matin : bonne nuit passée, problème de réveil, nuit difficile

Cela va nous donner une première indication sur l'état moral de l'enfant.

- D'avoir un premier ou dernier contact avec l'enfant

Essayer d'être positif et donner à l'enfant le sentiment qu'on prend soin de lui.

- De faire le lien avec les parents

Il s'agit de dire « bonjour », de faire le bilan de la journée. Il ne faut pas hésiter à aller vers l'adulte.

ACTIVITE :

Les temps d'activités sont longs, afin que l'enfant ne perdent pas sa concentration et mettent en péril le bon déroulement, il est nécessaire d'alterner les efforts qu'on lui demande. Proposer des temps calmes, de réflexion, d'activités manuelles et sportives.

L'activité doit être PREPAREE avant le jour même. Il est bien de SENSIBILISER le groupe à ce que vous allez leur proposer. L'animateur-trice est là pour l'ANIMER, c'est-à-dire qu'il-elle doit être dans l'activité avec le groupe et partie prenante. Enfin, vous pouvez faire un RETOUR AU CALME pour clore l'activité. Après l'activité, il est impératif de RANGER (matériel et coup de balai), ceci peut se faire avec le groupe.

TEMPS CALME :

Ce temps sert à se poser, à se reposer. Il est nécessaire pour s'adapter aux rythmes des enfants (surtout chez les petits). Il est nécessaire que ce temps soit calme au point de vue « sonore », les enfants ne doivent pas crier ou parler très fort pour qu'il soit ressenti comme une vraie coupure dans la journée. Cela peut se faire par de la LECTURE, des petits CHANTS doux, des JEUX DE SOCIETE. C'est l'occasion également de proposer un temps de PAROLE entre le groupe.

REPAS :

Le temps de repas est important car il est nécessaire de vérifier si les enfants mangent et reprennent des forces pour tenir la journée. C'est un temps où l'enfant va pouvoir faire la découverte de certains aliments. Il est nécessaire du coup de faire attention à ce que les enfants puissent goûter à tout.

Il s'agit également d'un temps de partage entre les animateurs-trices et les enfants. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire d'avoir les animateurs-trices avec les enfants.

L'accompagnement des animateurs-trices stagiaires :

Les animateurs-trices stagiaires BAFA ont un entretien en premier lieu avec la direction afin que les critères de validation et les attentes du stagiaire soient entendus.

Durant son stage, l'animateur-trice devra répondre aux 6 fonctions qui définissent un animateur selon la Direction Départementale de la Cohésion Sociale :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif, dans le respect du cadre réglementaire
- Construire une relation (individuelle ou collective) de qualité avec les mineurs
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Deux autres entretiens sont programmés : le second à mi-parcours, le dernier à la fin de la période de stage.

L'évaluation vise l'évolution progressive de l'animateur-trice : permettre à celui-ci d'avancer dans la connaissance de soi, le pousser à l'interroger sur l'acte éducatif. Le temps de travail passé à l'accueil de loisirs doit permettre à l'animateur-trice d'obtenir les outils afin de faciliter la prise en charge du groupe d'enfants.

Démarche de l'animateur-trice face à un problème d'ordre physique (maladie, bobo, accident) :

- ✓ Il-elle écarte l'enfant de la zone de risque
- ✓ Il-elle rassure l'enfant et lui parle calmement
- ✓ Il-elle prévient le responsable de la structure qui fera le lien avec les secours d'urgence si besoin et la famille
- ✓ Il-elle consigne les soins apportés à l'enfant dans un cahier prévu à cet effet

Démarche de l'animateur-trice pour les transports en car :

- ✓ Il-elle s'assure qu'il a tous les enfants inscrits sur sa liste
- ✓ Il-elle se met à la porte du car et compte les enfants qui monte dans le car un par un, il-elle les aide si nécessaire

- ✓ Une fois tous les enfants montés, il-elle recompte les enfants et s'assure qu'il-elle ne manque personne
- ✓ Pour la descente du car, un-e animateur-trice se met à la porte pour compter les enfants qui descendent et leur indique de se rendre dans un endroit sécurisé et visible des enfants où un autre animateur les attend.
- ✓ Un-e animateur-trice fait un tour du car vide pour s'assurer que rien n'a été oublié.

6° LES PARTENAIRES

a. La municipalité

L'association Alfa3a agit sur délégation de la municipalité contractualisée par une convention.

La direction a pour rôle de conserver une communication fréquente garante d'un travail bienveillant et dans l'intérêt des enfants de Sain Bel.

b. Les familles

Les familles confient leurs enfants à l'accueil de loisirs. Nous sommes conscients qu'ils nous délèguent une responsabilité d'encadrement et d'éducation dans un temps donné.

Principal Objectif : Entretenir une relation de qualité avec les familles au quotidien pour être dans une relation de confiance et de partage.

- ✓ Créer un climat de confiance : être doté d'une capacité d'écoute et de compréhension (nouer le dialogue, rassurer les familles...)
- ✓ Être avenant et disponible : se présenter afin d'être reconnu par les parents
- ✓ Impliquer les parents : faire partager des moments en commun avec leurs enfants, consulter les parents sur les activités proposées.
- ✓ Valoriser l'enfant auprès de ses parents

Nous demandons l'autorisation aux familles pour l'utilisation de CDAP. Ceci est demandé sur la fiche d'inscription annuelle qui doit être signée par les familles.

Nous devons également favoriser des temps avec les familles afin d'être à leur écoute (besoins, envies, problématiques liées au public) pour construire avec eux des réponses concrètes.

c. Les écoles

Nous sommes en lien constant :

- **Sur les temps périscolaires** car nous sommes accueillis dans leurs locaux et nous devons partager des espaces. Notre rôle est également de proposer des activités en lien avec les projets d'école. Nous entretenons un lien régulier afin de discuter autour des enfants accueillis dans ce cadre.

d. Le pôle petite enfance

Il me semble important de se poser en partenaire du pôle petite enfance, avec la crèche, autour des problématiques de l'enfance et la petite enfance comme nous

sommes centrés sur le même public et que nous sommes en relation avec les mêmes familles.

Nous pourrions organiser des actions communes, s'engager sur des évènements à l'échelle de la ville (carnaval ou la grande lessive par exemple), organiser des passerelles entre les équipements, une porte ouverte commune.

Au-delà de ces simples actions, nous pourrions établir un projet commun d'accueils des enfants avec les acteurs du territoire et les familles pour avoir une cohérence éducative à l'échelle de Sain Bel.

e. Les associations

Notre objectif est de travailler avec les associations de la ville de Sain Bel. Notre participation au forum des associations en début d'année permet de créer des contacts et du lien permettant la mise en place de projets futurs lors de nos différents accueils (mercredis, vacances, périscolaire).

f. La médiathèque

Afin de renouveler régulièrement notre stock de livres pour que les enfants puissent s'en servir lors des temps calmes ou libres, nous avons mis en place un partenariat permettant le prêt de livre régulier.

De plus, la médiathèque nous propose ses services afin d'emmener un groupe d'enfant pour participer à des animations.

g. La Caisse d'Allocation Familiale

Il s'agit d'un partenaire financier et éducatif privilégié.

La CAF développe l'offre d'accueil du jeune enfant en luttant contre les inégalités sociales et territoriales et en améliorant son efficience.

Elle accompagne le parcours éducatif des enfants âgés de 3 à 11 ans.

Elle valorise le rôle des parents et contribue à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants.

Elle contribue à l'accompagnement social des familles et développe l'animation de la vie sociale

7° L'ÉVALUATION DU PROJET :

a. Les objectifs

DONNER UN SENS LUDIQUE ET EDUCATIF AU CENTRE D'ANIMATION

Critères	Indicateurs
Avoir une programmation variée	Avoir des thèmes différents pour chaque programme de vacances Avoir des thèmes différents pour chaque période de cycle
Vérifier la cohérence entre objectifs et programme	Demander aux animateurs-trices de remplir une fiche de route par activité proposée
Eveiller l'esprit des enfants	Renouveler régulièrement le stock de livres Avoir des espaces divers (lecture, calme, jeux)
Découverte de nouveaux lieux et pratiques	Solliciter un intervenant différent à chaque période de vacances ou mercredi Faire des sorties différentes tout au long de l'année
Sensibiliser l'enfant en début d'activité	Demander à l'équipe d'animation de présenter l'activité proposée à l'aide d'une narration

OFFRIR UN ENVIRONNEMENT SECURISE ET CONVIVIAL

Critères	Indicateurs
Avoir un lieu sécurisé et sécurisant	Veiller à l'application des normes en vigueur
Savoir accueillir l'enfant	Demander à l'équipe d'animation de jouer avec les enfants pour chaque temps d'accueil Prendre le temps de demander aux enfants dans quel état général ils se trouvent
Créer un climat de confiance	Laisser l'enfant jouer seul ou à un autre jeu s'il le décide
Poser un cadre	L'équipe doit faire respecter le règlement des enfants
Construire des repères	Veiller à la bonne organisation de la journée et respecter la journée type

REPONDRE AUX SINGULARITES ET AUX SPECIFICITES DE L'ENFANT

Critères	Indicateurs
Etre attentif à ses besoins	Sieste pour les maternelles et à la demande des parents L'équipe doit s'assurer que tous les enfants mangent correctement
Responsabiliser l'enfant	Lui donner des rôles (arbitres, etc), lui confier une tâche. Instaurer des temps libres
Valoriser l'enfant	Dire à l'enfant quand il fait quelque chose de bien

L'ENFANT DANS LE COLLECTIF : PROMOUVOIR LE VIVRE ENSEMBLE

Critères	Indicateurs
Favoriser l'esprit de groupe	Partager le matériel, les locaux Mettre en place des jeux mélangeant les tranches d'âges
Vivre les règles	Demander aux enfants de signer le règlement Discuter avec les enfants sur ce qu'ils comprennent du règlement et s'ils veulent le modifier
Rendre l'enfant acteur	Instaurer des temps d'échanges, de bilan des journées

b. L'équipe d'animation

- Etre un modèle pour les enfants, être responsable de ses actes et de ses paroles.
Surveiller son vocabulaire et ne pas dire de « gros mots »
Penser à utiliser des formules de politesses : s'il te plait, merci
- Etre souriant et accueillant, valoriser l'enfant et lui donner de l'importance
Accueillir les enfants avec le sourire et en leur disant « bonjour »
- Etre respectueux de la loi et connaître le nombre d'enfants accueillis
Demander aux animateurs-trices le nombre d'enfants qu'ils ont en charge
- Etre un moteur pour le groupe
Regarder le nombre de jeux différents que les animateurs-trices proposent
Participer à la préparation des temps d'animation
- Etre un représentant du Centre d'Animation :

Expliquer le projet pédagogique et le travailler avec eux lors d'une réunion
Faire des réunions d'évaluation une fois par trimestre.

c. Les partenariats

- ***Avec les familles :***

- ✓ Proposer une réunion en septembre pour :

Faire le point sur la rentrée
Faire le point sur le projet pédagogique
Expliquer le règlement intérieur
Entendre les remontées des familles

- ✓ Proposer des temps d'accueils conviviaux tout au long de l'année :

A chaque fin d'année civile et scolaire, un temps d'échange est proposé pour qu'elles se rendent compte des projets réalisés. Des photos ou films pourront être envoyés aux familles via Internet ou transférés sur clé USB.
Faire un temps de rencontre parents-enfants autour de jeu de société.
Proposer une fête de fin d'année (juin) pour clore l'année de façon festive.

- ✓ Proposer un temps de réunion en fin d'année pour :

Faire le bilan des projets de l'année et leur lien avec le projet pédagogique
Entendre les remontées des familles.

- ✓ En début d'année, pour ceux qui le souhaite, demander aux familles de venir au Centre d'Animation pour remplir les documents administratifs

- ✓ Communiquer régulièrement par courriel pour donner les programmes d'activités.

- ✓ Prendre le temps de discuter avec les familles.

- ***Avec la municipalité :***

- ✓ Avoir des réunions régulières (une fois par semestre au minimum) pour :

Faire le point sur le budget
Evoquer les demandes spécifiques des deux parties
Faire le point sur la fréquentation de l'accueil de loisirs

- ✓ Garder des contacts réguliers par téléphone ou courriel pour :
 - Avertir des projets que l'on souhaite mettre en place
 - Tenir informé sur les démarches que l'on accomplit
 - Echanger autour de situations particulières
- ✓ Inviter la municipalité aux différents temps forts que l'on propose (réunions, spectacle, etc)
- ***Avec les associations :***
 - ✓ Participer au forum des associations
 - ✓ Etre un partenaire incontournable pour la mise en place du carnaval, fête de fin d'année et la fête de la citrouille grâce à l'association « Cabrioles »
 - ✓ Etre force de proposition pour travailler avec les associations de Sain Bel sur nos différents temps d'activité.

Ce présent projet est applicable à partir du 1^{er} septembre 2020

Il est un engagement de l'ensemble de l'équipe d'animation de l'Accueil de Loisirs. Il permet à chacun des acteurs de l'Accueil de Loisirs de savoir ce pourquoi nous sommes présents auprès des enfants et ce que nous souhaitons leur apporter.

Alfa3a Sain Bel
465 route du Fiatet
69210 Sain Bel
Tél. : 06 75 76 90 75
Mail : sainbel.animation@alfa3a.org

